



Procès-verbal du Conseil d'Administration du Mardi 1er octobre 2013

Présents: Line Baldet, Maryse Bernadac, Colette Bréhat, Jean-Louis Brun, Christine Journoud, Jean-Pierre Larue, Jean Marchal, Angéla Muratet, Jean-Pierre Ornano, Jean-Luc Pamelard, Brigitte Puigerolles, Marie Randon, Danielle Schilling, Marie-Louise Sete, Micheline Telmon, Christine Viallat.

Invité : M Rico

Absente : Colette Dancygier

1- Approbation du procès-verbal du CA du 11/06/2013 :

Approuvé à l'unanimité

2- Préparation de l'Assemblée Générale :

a) *Bilan des inscriptions* : JP Larue

La diminution des inscriptions se confirme due principalement à l'absence de cours de bridge

	2010-11	2011-12	2012-13
Total	390 (70)	355 (34)	329 (49)
Randonnées	173	174	164
Golf	15	29	25
Natation	7	4	4
Bridge	73	87	63
Scrabble	15	10	9

A la date des Conseils d'octobre les effectifs sont les suivants :

	2011	2012	2013
Total	303	280	260
Randonnées	150	145	138
Golf	14	23	14
Natation	4	4	0
Bridge T	80	59	57
Scrabble	10	7	7

La comparaison pour 2013 est difficile car le nombre de jour d'inscription est différent, il faudra attendre l'AG pour conclure.

b) *Bilan financier* : JL Pamelard

L'exercice 2012-2013 est déficitaire de 1646,24€.

Les sorties des randonnées sont en déficit principalement à cause de l'addition de deux factures de car de juin 2012 et juin 2013.

Le bridge est en excédent, la location d'une seule salle en est la cause.

c) *Bilan des différentes activités :*

Randonnées : M Bernadac

L'organisation des promenades a été abandonnée faute de «Promeneurs».

1510 randonneurs ont participé aux activités pour une moyenne de 54 randonneurs par jour.

Trois animateurs (JP Ornano, P Crespo, G de Cabezon) ne dirigeront plus les randos mais quatre nouveaux sont en formation.

Bridge: C Journoud, M Telmon

La diminution des effectifs amène à tenter de re-créeer des cours.

La location d'une autre salle sera nécessaire si les effectifs remontent..

STC : D Schilling

Il y a eu un total de 291 inscriptions qui ont concerné 139 adhérents.

Les sorties sont de plus en plus chères, vers 60€

Escapades culturelles : M Randon

Une ETC en Franche-Comté est à l'étude par D Secondy.

Expositions et Musées: A Muratet

Les visites sur Montpellier ont du succès (85 personnes à Pierres vives) par rapport à celles plus lointaines qui nécessitent le co-voiturage difficile à organiser.

d) *Renouvellement du Conseil :* JP Larue

JP Ornano et M-L Sete quittent le conseil après 12 ans de mandats;

L Baldet et J-P Larue demandent leur renouvellement après 3 ans de mandat

M Bernadac demande son renouvellement après 9 ans de mandat

Il y a 1 nouveau candidat :

M Rico , responsable des randonnées

e) *Organisation du buffet :*J-L Brun

Le traiteur Parguel a été retenu , il maintient ses prix de 2012.

Pour les boissons : J Marchal et JL Brun se chargent des achats de boisson et R Pauzes proposera son célèbre Punch.

f) *Rédaction du programme :*

14h30 : Accueil des participants, remise de l'ordre du jour de l'AG et des plaquettes.

15h : Début de l'AG

Introduction de la Présidente

Rapport moral : Compte-rendu des activités pour l'année 2012-2013

Evolution des effectifs des adhérents

Immatriculation tourisme de la FFRS, extension à l'AMUCS

Prévisions : Effectifs, moyens, nouvelles activités (Aïkido, Théâtre d'O)

Rapport financier et résultats de la gestion pour 2012-2013.

Approbation de la modification du règlement intérieur proposé par le CA du 1/10/2013.

Renouvellement du CA

Question-réponse

16h30 : fin de l'AG

17h : Collation

18h30 : Séparation

g) *Utilisation du vidéo-projecteur :*

L Baldet fournit un vidéo-projecteur et J-L Brun sa compétence en Powerpoint; Il suffit aux intervenants de fournir à J-L le matériel documentaire (en .doc ou .xls).

3- Modification du Règlement Intérieur :

Une méconnaissance des dispositions du règlement intérieur concernant les inscriptions aux escapades à amener le rappel de ce texte dans la dernière lettre PI :

A/ Conditions d'inscription :

Tout adhérent – présent aux lieu et heure fixés pour procéder à une inscription – peut faire inscrire sur les listes de participation un maximum de deux membres (lui inclus), sur présentation de la carte d'adhésion de chacun d'eux.

Lorsqu'ils sont en mission ce jour-là, les membres du CA et les animateurs bénéficient de dispositions particulières permettant leur inscription.

Ces inscriptions sont « fermes » ou « en attente », dans le cas d'un manque de place initial.

Cette inscription doit-être accompagnée d'un (ou plusieurs) chèque(s) représentant le montant dû libellé, sauf cas particuliers, à l'ordre le l'AMUCS.

Le deuxième alinea est très restrictif et mérite des précisions, il faudrait expliciter les prérogatives des bénévoles et les limiter pour préserver l'intérêt des adhérents : Texte proposé :

«Par dérogation, lorsqu'ils sont en mission pour le compte de l'association ou s'ils ont participé à l'élaboration de l'activité objet de l'inscription, les adhérents concernés bénéficient de dispositions particulières permettant leur inscription et celle de leur conjoint dans la limite de la moitié des places disponibles pour la dite activité.»

De l'avis commun la limite de 50% est virtuelle car rarement atteinte et risque de heurter les adhérents.

Le texte mis au vote est le suivant :

«Par dérogation, lorsqu'ils sont en mission pour le compte de l'association ou s'ils ont participé à l'élaboration de l'activité objet de l'inscription, les adhérents concernés bénéficient de dispositions particulières permettant leur inscription et celle de leur conjoint.»

Texte adopté par 13 voix pour et 4 abstentions.

4- Voyage en Grèce: L Baldet

Du 22 au 29 mai 2014, un voyage est prévu entre la Crète et Santorin, si les passages Marseille-Athènes sont acquis, la compagnie assurant le vol Athènes-Héraklion-Santorin n'a pas édité ses horaires. En cas d'impossibilité le voyage initial serait remplacé par un circuit dans le Péloponnèse, la décision sera prise le 20/10.

5- Questions diverses :

Site internet : J-L Brun et R Sagnes vont rencontrer un informaticien qui propose de concevoir un site internet pour la somme de 350€. La mise à jour peut être faite par les utilisateurs ou par l'entreprise (50€/mois)

Bridge : Prévoir un avenant au contrat de location avec l'Adra pour effectuer les cours.

6- Tour de table :

JP Ornano demande qu'un des membres du CA assure la liaison avec la Maif, J-L Brun est reconnu le plus compétent et accepte la charge.

Date de la galette Amucs: 18/01/2014

7- Date du prochain Conseil: 19 novembre 2013 à 9h30

La séance est levée à 12 h et suivi d'un pot offert par J-P Ornano.

Le secrétaire

JP Larue